

# L'HORREUR LA PLUS TOTALE dans une école de Châtelet!

► Une jeune fille de 15 ans dissimulait sous son voile les tortures de son papa...

► Une horrible affaire de maltraitance d'enfant, qui s'inscrivait dans un contexte d'islamisme radical, vient tout juste d'être mise au jour dans une école secondaire de Châtelet grâce à l'intervention salutaire d'un professeur de religion islamique.

Constatant notamment que le voile – apparemment de type hijab – de l'une de ses élèves âgée de 15 ans s'était quasiment transformé en voile intégral et que sa démarche était également devenue des plus pénibles, l'enseignant donné l'alerte.

Celle que nous appellerons Nadia (prénom d'emprunt) a accepté de se dévoiler à sa demande, laissant ainsi apparaître les sordides sévices dont elle est victime depuis beaucoup trop longtemps.

**SELON NOS INFOS** recoupées à bonnes sources, la jeune fille a

été battue avec divers objets/outils et "torturée non seulement au fer à souder mais aussi au chalumeau." Son calvaire aurait

commencé alors qu'elle n'était qu'en troisième maternelle.

Pour vous donner un exemple concret de la gravité de la situation dont il est question, les pieds de Nadia sont si gonflés qu'ils ne rentrent aujourd'hui plus que dans du 41 alors qu'elle est censée en faire du 38. Cela, tellement elle a souffert de fractures à répétition qui n'ont jamais été soignées.

La jeune fille présente d'ailleurs de si nombreuses traces de coups et de brûlures sur pratiquement tout le corps – tête, dos, ventre, bras, jambes, pieds – que le mé-

decin légiste pense en avoir pour des mois avant de pouvoir en déterminer l'ampleur exacte !

Actuellement, Nadia est placée en traitement dans un hôpital. Elle a réussi à confirmer aux enquêteurs que son bourreau n'était autre que son papa âgé d'une trentaine ou quarantaine d'années.

Il faut dire que ce père indigne – qui ne s'en serait pris qu'à l'aînée de ses quatre enfants

dont le plus jeune n'a que trois ans – est vraisemblablement un islamiste radical qui n'a que peu de respect pour la femme.

"Il va jusqu'à faire dormir tous

ses enfants par terre sur des carpettes pour ne pas déplaire au Prophète qui trouverait – selon lui – qu'avoir un lit est un luxe impur", ajoute une source proche de l'enquête

Celui qui se prénomme Mohamed nie les faits. Il exerce la

profession d'ouvrier qualifié – il serait... soudeur – et tiendrait à lui seul les cordons de la bourse familiale.

**LE PROCUREUR** du Roi de Charle-

roi, Vincent Fiasse, nous a confirmé que l'intéressé avait été "inculpé ce mercredi par le juge d'instruction pour coups et blessures ainsi que pour traitement inhumain" à l'égard de son enfant avant d'être placé sous mandat d'arrêt.

Sa femme n'a jusqu'ici pas été inculpée. Leurs trois autres enfants ont, quant à eux été placés, dans une ou de(s) famille(s) d'accueil.

D. Ha.&F. D.

## 3.940 affaires de maltraitance

► Sur les 5.972 signalements reçus par SOS Enfants, 1.944 ont été suivis. Ils se sont ajoutés aux 1.996 cas existants

► Les cas de violence faite aux enfants ne sont malheureusement pas rares. En 2015, SOS Enfants a vu une augmentation des signalements de cas de maltraitements.

L'an dernier, 5.972 signalements étaient recensés par les équipes de l'ONE. Ce sont 353 dossiers en plus qu'en 2014 (5.619). Cette augmentation est liée à divers facteurs (dénonciations par fratries, meilleure détection...).

Ces signalements émanent essentiellement de professionnels tels que l'Aide à la Jeunesse, les professionnels de la santé ou le réseau scolaire.

Tous ces signalements n'aboutissent pas toujours à une prise en charge "et peuvent parfois concerner le même

enfant." Dans ces nouveaux signalements, 1.944 cas ont nécessité une analyse et une évaluation clinique pluridisciplinaire.

Ces nouvelles prises en charge se sont ajoutées aux 1.996 anciennes. 3.940 dossiers étaient traités par SOS Enfants en 2015. 62 % des enfants impliqués "ont réellement subi de la maltraitance" (2014).

Seuls 5 % des dossiers ont été classés sans suite car ils ont "abouti à un constat de non-maltraitance."

### —SÉVICES SEXUELS—

La violence a différents visages. Un cas n'est pas l'autre et, parfois, la violence psychologique s'ajoute aux coups portés à l'enfant.

Dans la majeure partie des cas, les enfants sont victimes de maltraitance sexuelle (38,1 %). Après les sévices sexuels viennent les négligences graves (22,2 %). Un dossier sur cinq (19,3 %) concerne des cas de maltraitance physique. La violence psychologique représente 18,1 % des cas.

L.C.C.

# 19

La violence physique concerne 19,3% des dossiers.

# “Plus fréquent qu'on ne le croit”

▣ Les cas de violences intrafamiliales sont tous différents et “*inacceptables*.”

► Les sévices dont sont victimes les enfants sont, dans la majeure partie des cas, infligés par des personnes de leur entourage familial proche. Des parents. Des frères. Des sœurs. Des grands-parents. “*Les comportements violents, quels qu'ils soient, se retrouvent dans toutes les classes sociales*”, ajoute Jérôme Vermeulen, psychologue.

“*C'est malheureusement plus fréquent qu'on ne croit. Il y a différentes formes de violences qu'un parent peut exercer sur son enfant*”, déplore le psychologue. “*Il y a la violence psychologique, la violence physique et la maltraitance sexuelle. Il est impossible de tirer des généralités sur les raisons qui poussent les parents à devenir violents avec leurs enfants : il y a de tout dans l'humanité.*”

Le spécialiste apporte une précision : “*Tous les cas sont aberrants et inacceptables. Il faut faire*

*une différenciation entre des comportements habituels, qui sont institutionnalisés dans l'éducation de l'enfant et des comportements violents exceptionnels : quand un parent pète un câble. Il faut toujours traiter ces cas individuellement.*”

**LORSQUE LA VIOLENCE** surgit, le parent abusif va généralement avoir recours à de l'intimidation ou des remords. La phrase : “*Si tu en parles, la police va emmener papa (ou maman) en prison*” revient souvent dans les foyers où règne la violence. “*La culpabilité chez l'enfant se manifeste de différentes manières. Le parent violent peut menacer l'enfant de s'en prendre aux autres de la fratrie ou d'être emmené en prison si l'enfant parle*”, poursuit le spécialiste.

Il y a aussi la “*culpabilité de l'enfant qui pense qu'il mérite les coups, que ce qui lui arrive est de sa faute.*”

Jérôme Vermeulen tient à réfuter des généralités : un enfant abusé ne sera pas toujours un adulte violent et haineux. “*C'est assez fréquent de découvrir qu'un parent violent a été violenté durant son enfance. Des schémas ont été réactivés. Mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut le dire, car c'est l'inquiétude de nombreuses personnes maltraitées. Une personne qui a été violentée ne devient pas spécialement un adulte maltraitant.*”

Il est important que les personnes violentées consultent des professionnels. “*La parole libère mais il est préférable d'aller vers des thérapies ciblées comme l'hypnose, les techniques psychocorporelles... Souvent, les personnes maltraitées vont voir un médecin ou un psychologue pour d'autres symptômes, psychosomatiques. La maltraitance est sous-détectée, même par les professionnels.*”

L.C.C.